

SG BLACKROCK ACTIONS EMERGENTS

Rapport mensuel

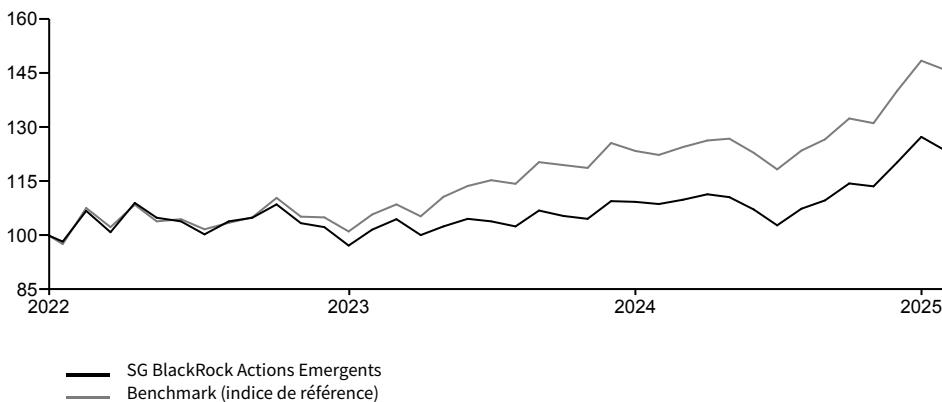
OBJECTIFS D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du fonds est identique à celui du fonds maître, Moorea Sustainable Emerging Markets Equity – Part SE (Code ISIN : LU2439365607). Rappel de l'objectif du fonds maître : Le compartiment Moorea Fund - Sustainable Emerging Markets Equity vise à fournir une appréciation du capital à long terme sur un cycle (5 ans) par le biais d'investissements dans un portefeuille diversifié et durable d'actions des marchés émergents, renforcé par une allocation stratégique d'actions domestiques chinoises (Actions A). Le processus de sélection des émetteurs combine des critères financiers et extra-financiers, y compris des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), afin de répondre aux défis à long terme du développement durable, tout en délivrant une performance financière. La performance du fonds nourricier différera de celle du fonds maître essentiellement du fait de ses propres frais de gestion.

HISTORIQUE DE PERFORMANCES

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des résultats futurs

GRAPHIQUE DE PERFORMANCES (base 100)



PERFORMANCES

Performances cumulées	1 mois	3 mois	Depuis le début de l'année	1 an	3 ans*	5 ans*	Depuis lancement
							*
Fonds	-2,88%	8,84%	12,46%	13,79%	4,99%	-	7,01%
Benchmark	-1,70%	11,29%	17,18%	19,36%	10,69%	-	12,82%
Ecart	-1,18%	-2,45%	-4,71%	-5,56%	-5,70%	-	-5,81%

Performances calendaires	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	5,19%	3,55%	-	-	-
Benchmark	14,68%	6,11%	-	-	-
Ecart	-9,49%	-2,56%	-	-	-

Source : Société Générale Investment Solutions France

DONNÉES DE RISQUE

	Volatilité			Perte maximum	Période de recouvrement (mois)
	1 an	3 ans	5 ans		
Fonds	12,14%	12,29%	-	-18,20%	4
Benchmark	12,05%	12,08%	-	-17,60%	3

Source : Société Générale Investment Solutions France

NOVEMBRE 2025

VL	122,44
Actifs nets	117,95 M€

Indicateur synthétique de risque ISR



Minimum d'investissement durable

30%

Date de lancement

13 octobre 2022

Forme juridique

Fonds commun de placement de droit français

Société de gestion

SG IS (France)

Société de gestion en délégation

BlackRock

Dépositaire/Conservateur

Société Générale S.A.

Type d'investisseur

Tout investisseur

Devise de la part

EUR

Valorisation/Soucription/Rachat

Quotidien

Valeur liquidative d'origine

100 EUR

Souscription minimum

1 millième de part

Coûts ponctuels

Coûts d'entrée	2,00%
Coûts de sortie	0,00%

Coûts récurrents

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	2,05%
Coûts de transaction	0,00%

Coûts accessoires

Frais de performance
0,00%

Benchmark (indice de référence)

MSCI Emerging Markets Index NR (USD)

Eligibilité

Assurance-Vie | Comptes titres ordinaires

⁽¹⁾ Échelle de risque allant de 1 (risque le plus faible) à 7 (risque le plus élevé); le risque 1 ne signifie pas un investissement sans risque. La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Tout renseignement contractuel relatif au fonds renseigné dans cette publication figure dans le prospectus. Le prospectus, le DICL, ainsi que les états financiers annuels et les statuts sont disponibles gratuitement auprès du siège de SG 29 Haussmann ou sur le site suivant : www.sg29haussmann.societegenerale.fr



Critères financiers

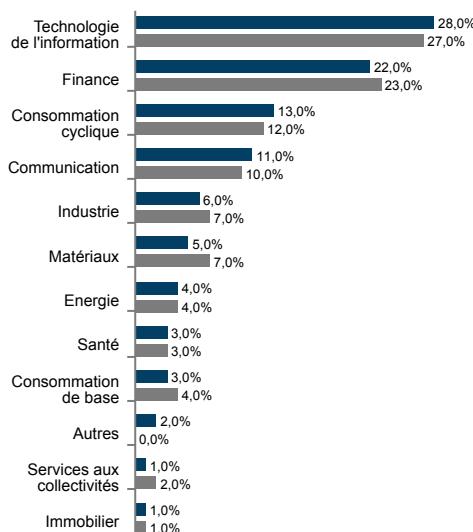
STATISTIQUES DU PORTEFEUILLE

Capitalisation moyenne (M€)	11937.00
Nombre de positions	378.00
PER 2025	17.75

10 PRINCIPALES POSITIONS GLOBALES

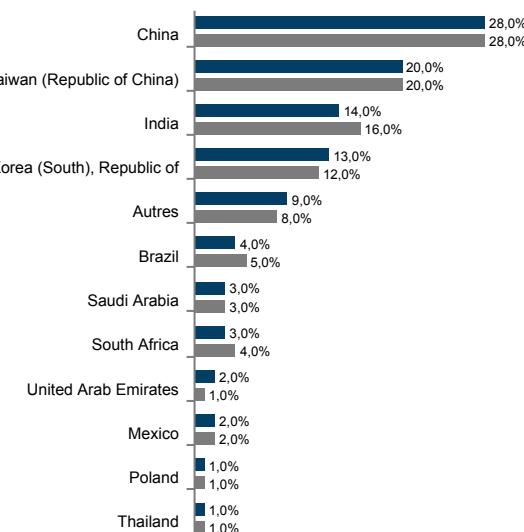
Nom	Poids
TAIWAN SEMICONDUCTOR MANUFACTURING	9,0%
TENCENT HOLDINGS LTD	6,0%
SAMSUNG ELECTRONICS LTD	4,0%
ALIBABA GROUP HOLDING LTD	3,0%
SK HYNIX INC	2,0%
HDFC BANK LTD	1,0%
HON HAI PRECISION INDUSTRY LTD	1,0%
RELIANCE INDUSTRIES LTD	1,0%
CHINA CONSTRUCTION BANK CORP H	1,0%
XIAOMI CORP	1,0%

RÉPARTITION SECTORIELLE ACTIONS



■ Fonds ■ Benchmark

RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ACTIONS



■ Fonds ■ Benchmark

Source: Société Générale Investment Solutions France

La pondération réelle, les allocations d'investissements et les rendements sont susceptibles de varier sur une période continue et peuvent ne pas être exactement les mêmes que ceux indiqués. Les investisseurs doivent comprendre les différentes classes d'actifs qui composent les allocations d'investissements car chaque classe d'actifs possède des types de risques spécifiques.



Critères extra-financiers

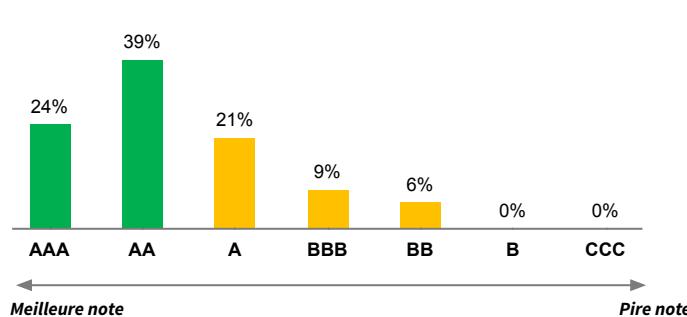
INDICATEURS ESG

	Fonds	Univers
Note de qualité ESG*	6,6	6,4
Couverture de la notation ESG	96,00%	99,00%
Note ESG	A	A
Empreinte carbone (tonnes de CO2 / million investi)	167,0	277,6
Couverture de l'empreinte carbone	98,00%	100,00%



Une tonne de CO2 c'est environ un aller-retour
Paris-New-York

RÉPARTITION PAR NOTES ESG



PRINCIPAUX CONTRIBUTEURS À L'IMPACT DURABLE

	% de revenus durables	Poids dans le fonds
UNIBAIL-RODAMCO-WESTFIELD SE	85,0%	-%
CARMILA SA	69,0%	-%
FERROVIE DELLO STATO ITALIANE S.P.A.	53,0%	-%

RÉPARTITION DES INDICATEURS DE CONTROVERSES DU FONDS



INDICATEURS D'IMPACT

	Sociétés ayant une politique de lutte contre la déforestation
20%	Univers: 63,0% Couverture MSCI (fonds/univers) 98,0%/100,0%
	Mixité au sein des organes de gouvernance
22%	Univers: 21,0% Couverture MSCI (fonds/univers) 98,0%/100,0%

	Violations des principes des Nations unies et de l'OCDE
0%	Univers: 1,0% Couverture MSCI (fonds/univers) 98,0%/100,0%
	Sociétés ayant des objectifs de réduction de leurs émissions carbone
15%	Univers: 17,0% Couverture MSCI (fonds/univers) 96,0%/99,0%

Le calcul des scores ESG et des indicateurs d'impacts sont réalisés sur la seule poche éligible (hors liquidités et titres de créances publics).
Couverture de la notation fonds/indice (%)

Les données de cette page proviennent de source MSCI

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

COMMENTAIRES DE GESTION

En novembre 2025, l'indice MSCI des marchés émergents a enregistré un recul de 2,39 % en dollars, tout en conservant une progression trimestrielle de 1,69 % et une performance remarquable de 29,69 % depuis le début de l'année. Les marchés développés, représentés par le MSCI World, ont affiché une légère hausse de 0,28 %, portant leurs gains annuels à 20,12 %. Cet écart met en lumière la vigueur persistante des émergents, malgré un regain d'aversion au risque.

La Réserve fédérale a maintenu une posture prudente, exigeant des preuves tangibles de modération de l'inflation avant d'envisager une baisse des taux. Cette incertitude a accentué la volatilité, les marchés émergents demeurant sensibles à la liquidité mondiale et aux flux de capitaux, tandis que la perspective de taux élevés plus longtemps a pesé sur les économies dépendantes du financement externe.

La Chine a freiné la dynamique régionale, confrontée à une production irrégulière, un secteur immobilier fragile et une demande intérieure atone, malgré des mesures de soutien en faveur des technologies et des infrastructures. Ces tensions ont rejailli sur Taïwan et la Corée, alors que la fermeté des prix de l'énergie a soutenu le Brésil et l'Afrique du Sud.

Le fonds a affiché une performance de -2,25 %, surperformant son indice de 0,14 %. Les signaux fondamentaux et de sentiment, enrichis par des modèles d'apprentissage automatique, ont été déterminants. Les stratégies anti-crowding, favorisant les entreprises soutenues par leur devise et pénalisant les profils fiscaux fragiles, ont contribué positivement. Les signaux de valeur liés au rebond à long terme ont soutenu la performance, tandis que les facteurs de qualité ont joué un rôle plus modéré et que les thèmes ont légèrement pesé.

Les surpondérations à Taïwan, Chine offshore et Afrique du Sud ont été bénéfiques, tandis qu'une position prudente en Inde a freiné la performance. En fin de mois, le portefeuille restait orienté vers les technologies, la communication et la consommation discrétionnaire, tout en sous-pondérant les matériaux, la consommation de base, les services publics, l'industrie et l'immobilier. Géographiquement, il privilégiait la Chine onshore et la Corée, avec une sous-exposition à l'Inde, au Koweït et au Brésil.

GLOSSAIRE

SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation)

Le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 concerne les informations à fournir en matière de développement durable dans le secteur des services financiers (dit règlement SFDR ou règlement Disclosure).

TAXONOMIE

Le règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 (dit règlement Taxonomy) établit un cadre pour faciliter l'investissement durable et modifiant le règlement (UE) 2019/2088.

INDICATEURS ESG

Les notations ESG MSCI visent à mesurer la résilience d'une entreprise face aux risques ESG (Environnement, Social et Gouvernance) à long terme. Pour chaque entreprise, un score moyen pondéré est calculé sur la base des scores et des pondérations des 3 facteurs. Pour obtenir une note finale sous forme de lettre, ce score est normalisé par secteur d'activité. La note ajustée de l'industrie correspond à une note comprise entre AAA et CCC. Ces évaluations des

performances des entreprises ne sont pas absolues mais sont explicitement destinées à être relatives aux normes et aux performances des pairs de l'industrie d'une entreprise.

*La note de qualité ESG de l'univers est retraité des 20% des moins bonnes notes ESG

Lettre	CCC	B	BB	BBB	A	AA	AAA
--------	-----	---	----	-----	---	----	-----

Note 0 - 1.4 1.4-2.9 2.9-4.3 4.3-5.7 5.7-7.1 7.1-8.6 8.6-10

EMPREINTE CARBONE

En tant qu'indicateurs clés du changement climatique, les émissions de gaz à effet de serre (GES) sont classées selon le protocole des gaz à effet de serre et sont regroupées en trois catégories:

Champ d'application 1 - Champ d'application direct: les émissions de GES sont celles qui proviennent directement de sources détenues ou contrôlées par l'institution.

Champ d'application 2 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont des émissions indirectes générées principalement par la production d'électricité consommée par l'établissement.

Champ d'application 3 - Champ d'application indirect: les émissions de GES sont toutes les autres émissions indirectes qui sont des conséquences des activités de l'institution, mais qui proviennent de sources non détenues et contrôlées par l'institution.

Le fonds utilise des données MSCI qui sont basées sur des chiffres déclaratifs ou estimés d'entreprises. Il vise à prendre en compte les émissions de GES des champs d'applications 1 et 2, produites par les sociétés détenues en portefeuille

CONTROVERSE

Une controverse ESG peut être définie comme un incident ou une situation existante dans lesquels une entreprise est confrontée à des allégations de comportement négatif à l'égard de diverses parties (employés, fournisseurs, collectivités, environnement, actionnaires...) L'objectif de la recherche sur les Controverses ESG est d'évaluer la gravité de ces situations. Pour chaque émetteur, la notation ESG s'accompagne d'un indicateur de controverse :

- ☛ **Drapeau Vert** : indique des litiges moins importants ou que rien n'est à signaler.
- ☛ **Drapeau Jaune** : indique un litige qui mérite d'être signalé.
- ☛ **Drapeau Orange** : indique un ou plusieurs litiges sévères récents et qui toujours d'actualité.
- ☛ **Drapeau Rouge** : indique au moins un litige sévère.

L'indicateur de controverse se traduit en note de controverse :

Rouge 0 - Orange 1 - Jaune 2 à 4 - Vert 5 à 10

REVENUS À IMPACT POSITIF

L'exposition des revenus aux solutions d'impact durable reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises sont exposés aux produits et services qui contribuent à résoudre les grands défis sociaux et environnementaux du monde. Il est calculé comme une moyenne pondérée, en utilisant les pondérations du portefeuille ou de l'indice et le pourcentage de chaque émetteur sur les revenus générés par Sustainable Impact Solutions. Pour être éligible à la contribution, un émetteur doit respecter des normes ESG minimales.

COUVERTURE MSCI

La notation ESG MSCI ne couvre pas la totalité des émetteurs, il est ainsi important d'afficher le taux de couverture pour appréhender la notation. Sur ce document, la couverture de la notation est affichée en nombre et en pourcentage (nb/%), c'est-à-dire le nombre de valeurs couvertes sur la totalité du portefeuille.

INDICATEURS D'IMPACT

Les indicateurs d'impacts permettent de rendre compte de manière pertinente et pérenne l'engagement environnemental, social et gouvernemental de nos investissements. Les quatre indicateurs affichés ne constituent pas une liste exhaustive, ils ont été choisis par la société de gestion.

- Revenus des solutions à impact durable : reflète la mesure dans laquelle les revenus des entreprises contribuent à résoudre les grands défis environnementaux du monde
- Membres indépendants au conseil : présence personnes indépendantes au sein des conseils
- Main d'œuvre représentée par des conventions collectives : pourcentage de la main-d'œuvre de la société qui est représenté par des conventions collectives, si ce chiffre est déclaré.
- Conformité au Pacte mondial des Nations Unies : indique si la société respecte les principes du Pacte mondial des Nations Unies.

AVERTISSEMENT

Le présent document, de nature publicitaire, n'a pas de valeur contractuelle. Son contenu n'est pas destiné à fournir un service d'investissement, il ne constitue ni une offre de produit ou service, ni une recommandation personnalisée sur un produit financier, ni une sollicitation d'aucune sorte, ni un conseil juridique, comptable ou fiscal de la part de Société Générale Investment Solutions. La référence à certains instruments financiers, le cas échéant, est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans le portefeuille du fonds. Elle ne constitue pas une recommandation d'investissement dans ces instruments. Les informations sur les performances passées éventuellement reproduites dans le présent document ne garantissent en aucun cas les performances futures. Ce document est élaboré à partir de sources que Société Générale Investment Solutions considère comme étant fiables et exactes au moment de sa réalisation mais qui n'ont pas été certifiées de manière indépendante. Toutes les informations contenues dans ce document peuvent être modifiées sans préavis. Ce document ne contient pas toutes les informations nécessaires et suffisantes à la prise de décision d'investissement. Avant toute décision finale d'investissement dans le produit financier visé dans ce document, l'investisseur doit prendre connaissance de l'ensemble des informations contenues dans la documentation réglementaire du fonds, et notamment du Document d'Informations Clés (DIC) en vigueur, disponible sur simple demande auprès de votre conseiller, sur le <https://investmentsolutions.societegenerale.fr/fr/> et le site de l'AMF ([HYPERLINK "http://www.amf-france.org"](http://www.amf-france.org) www.amf-france.org) ainsi que le prospectus en vigueur également disponible sur simple demande auprès de Société Générale Investment Solutions ou de votre conseiller. Nous vous invitons plus particulièrement à prendre connaissance des coûts et charges du fonds, qui ont une incidence négative sur sa performance, ainsi que des facteurs de risques spécifiques à ce fonds. L'investisseur potentiel doit également s'assurer de la compatibilité du produit avec sa situation financière, ses objectifs d'investissement, ses connaissances et son expérience en matière d'instruments financiers, son degré d'acceptation du risque et sa capacité à en subir les pertes ainsi que ses préférences en matière de durabilité des produits financiers. En conséquence, Société Générale Investment Solutions ne peut en aucun cas être tenue responsable, directement ou indirectement, de toutes les conséquences, notamment financières, résultant d'opérations sur instruments financiers conclues sur la base de ce seul document qui ne se substitue pas aux documents réglementaires et aux documents d'informations périodiques du fonds. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person » selon la définition de la réglementation américaine « Regulation S » et/ou FATCA. Le présent document est émis par, société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 06000029, S.A.S au capital de 2.000.000 €, agissant sous la dénomination commerciale de Société Générale Investment Solutions (France), ayant son siège au 29 Boulevard Haussmann, 75009 Paris immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de PARIS sous le numéro 450 777 008. De plus amples détails sont disponibles sur le site de Société Générale Investment Solutions : <https://investmentsolutions.societegenerale.fr> N°ADEME: FR231725_01YSGB
BlackRock® est une marque déposée de BlackRock, Inc. et de ses filiales ("BlackRock") et est utilisée sous licence. BlackRock ne fait aucune déclaration ou garantie concernant l'opportunité d'investir dans un produit ou l'utilisation d'un service offert par SG29 Haussmann. BlackRock n'a aucune obligation ou responsabilité en ce qui concerne l'exploitation, la commercialisation, le commerce ou la vente de tout produit ou service offert par SG29 Haussmann.

